



Communiqué de presse

À l'agenda du Conseil communal du 21 octobre 2019

La dernière séance du Conseil communal s'est tenue ce <u>lundi</u> **21 octobre 2019 à 20h** à la salle du Conseil (33 av. du Roi Albert).

Pour rappel, il est également possible d'assister au débat retransmit en streaming sur la page YOUTUBE de l'Administration communale 1082BERCHEM.

Notez également que les conseils communaux se déroulent dorénavant le LUNDI : 25 novembre, 16 décembre et en 2020, les 27 janvier, 17 février, 30 mars, 4 mai, 22 juin, 21 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 14 décembre.

Parmi les points qui étaient à l'ordre du jour, nous attirons votre attention sur les suivants :

Des subsides Feder pour une transition énergétique dans les bâtiments communaux

En octobre 2018, Berchem-Sainte-Agathe avait introduit sa candidature pour solliciter des subsides FEDER pour la **rénovation** de la **chaufferie du centre sportif** ainsi que les **chaufferies de l'école communale Les Glycines**. Le montant des dépenses subsidiées sera respectivement de € 99.871,00 et de € 67.975,00. FEDER est un programme de la Région de Bruxelles-Capitale soutenu par la Commission européenne dont l'objectif est l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics.

« L'école centrale est un bâtiment relativement imposant composé de 3 ailes principales. Cette école abrite 1.000 élèves le jour et 1.000 élèves le soir (dans les académies). Chacune de ces ailes est chauffée à partir d'une chaufferie spécifique. Ces chaudières sont dans un état obsolète et font l'objet depuis quelques temps de plusieurs interventions et dépannages malgré les entretiens réguliers. »

Ces projets de rénovation seront portés par l'administration communale en collaboration avec l'Intercommunale SIBELGA et ce, dans le cadre de la convention qui les lie dans le domaine de « l'efficacité énergétique ».

GOOD MOVE: pavé de bonnes intentions

Lancé par La Région, le plan mobilité **Good Move** expose une vision globale et transversale de la mobilité en Région de Bruxelles-Capitale pour les 10 prochaines années. Chaque commune bruxelloise était invitée à rendre un avis sur les mesures proposées par le plan.

Le 19 septembre dernier, les Berchemois.es avaient donc été invité.es à se prononcer et la commune à, ensuite, rendre un avis dans le cadre de l'enquête publique.

Au vu des orientations que proposent le Plan, la commune constate que celui-ci est certes ambitieux mais reste assez superficiel au niveau des actions concrètes à mener.

Ce n'est qu'en fonctionnant au mieux que ces axes ne seront pas évités par une circulation de transit automobile qui, sinon, percole au sein de quartiers qui devraient restés apaisés.

À titre d'exemple Berchem-Sainte-Agathe plaide également – et ce depuis longtemps - pour une organisation efficiente du transfert modal du Nord-Ouest bruxellois (et sa périphérie) à hauteur de la ZIR n° 14 et ses proches abords. « Notre commune est dans une situation particulière : elle se trouve le long d'un axe de pénétration majeur et jouerait un rôle renforcé de pôle de transfert multimodal si/quand la gare de Berchem-Sainte-Agathe deviendrait une futur point d'arrêt du RER » ajoute Joël Riguelle, Bourgmestre.

Des éléments qui avaient –une nouvelle fois – été mis en avant dans le mémorandum de 2016, remis aux Ministre Fédéral et Régional de la Mobilité. Jusqu'à maintenant, ni la Région ni le Fédéral n'ont pris nos demandes en compte telles que des améliorations qui passent, entre autres, par une desserte SNCB enfin efficace de la gare de Berchem et la construction d'un parking de dissuasion.

Il est également impératif que la problématique des livraisons et de la place du charroi lourd en ville soit prise à bras le corps.

Pour Thibault Whautier, Échevin de la Mobilité, il faut aussi « renforcer les services de mobilité partagée avec des voitures partagées, des vélos électriques et des stationnements pour vélos ».

Enfin, Berchem insiste sur l'importance de créer un partenariat constructif avec les 19 communes dans lequel seraient systématiquement et efficacement partagées des informations de manière.

Une bibliothèque sans livres mais avec des vélos

Qui dit enfant qui grandit, dit vélo qui devient trop petit...

Grâce à **Fiestbieb**, plus besoin d'acheter un vélo qui sera trop petit pour votre enfant d'ici 6 mois. Pour 20 euros par an (+ 20 euros de caution), les jeunes Berchemois, **entre 2 et 12 ans**, pourront recevoir, **en prêt**, un vélo adapté à leur âge

Développé par l'asbl 'Beweging', le projet 'Fietsbieb' existe déjà dans plusieurs villes et communes de Flandre. Berchem-Sainte-Agathe sera donc la 3e commune bruxelloise à rejoindre le projet, après Molenbeek et Anderlecht.

En soutien, Bruxelles-Mobilité octroiera à la commune un subside de 500 euros destiné à l'investissement d'un outillage nécessaire à l'entretien de vélos.

Contacts:

Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe 0475/82 37 79 - joel.riguelle@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication 02/464 04 85 – 0493/74 26 73 - mwalschaert@berchem.brussels